

Arts & Savoirs

*Vous propose un déjeuner
au restaurant pédagogique
du Lycée Jean Jooris de Dives/mer
le Mercredi 30 Avril 2025 à 12h*
Rendez-vous devant à 11h50

Arts & Savoirs

Association intercommunale

www.artsetsavoirshoulgate.com



Arts et Savoirs Houlgate



MENU

Apéritif

Huitres chaudes

Strudel de poisson et sauce au vin rouge, chou
comme une choucroute

Mojito version dessert

(Apéritif, vins, café)

➤ **40 PLACES DISPONIBLES**



Coût : adhérents : 20€ - Non adhérents : 24€

Coupon réponse ci-joint



**Coupon réponse : « Déjeuner Lycée Jean Jooris » prévu le :
Mercredi 30 Avril 2025 à 12h**

Participant 1 Nom,Téléphone.....

Participant 2 Nom,Téléphone.....

Adresse Mail :

Adhérent x 20€ = Non adhérent x 24€ =

Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs, sous enveloppe avec indication
« Arts et Savoirs », à déposer à la Mairie de Houlgate

Avant le 18 Avril 2025

Pour tout renseignement : JP BERNARD – 06.30.85.50.36

Email : bernardjeanphilippe3@gmail.com

Politique d'assurance de << Arts & Savoirs >> en cas de désistement pour un voyage ou une sortie

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec la liste d'attente** nous retenons :

- Désistement de 30 jours à 21 jours avant le voyage nous retenons 50% du coût
- Désistement de 20 jours à 9 jours avant le voyage nous retenons 65% du coût
- Désistement de 8 jours à 0 jour avant le voyage, nous retenons 80% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.

J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Date & signature :